

# CLDR Gouvy – 12 décembre 2022

## Synthèse

### Présences :

Pour la CLDR : 11 membres présents - voir liste en annexe

Pour l'Administration communale : Laurence Soreil

Pour la FRW : Anne Klein et Laurent Sevrin, agents de développement

### Ordre du jour

1. Préalables
2. Présentation des enjeux et objectifs du projet de réaménagement de la rue de la gare à Gouvy
3. Présentation du plan d'aménagement – périmètre pris en charge par la DGO1
4. Présentation d'une proposition de schéma d'aménagement de l'espace de convivialité – périmètre pris en charge par la DGO3
5. Consultation de la CLDR – débat, échanges

### 1. Préalables

Le projet de réaménagement de la rue de la gare figurait parmi les projets du PCDR, c'est un projet largement plébiscité par la population, souvent évoqué lors des consultations citoyennes de début d'ODR. Celui-ci figurait en lot 2, mais à la faveur d'une opportunité, la CLDR a souhaité proposer d'introduire une demande de subvention pour ce projet. En effet, sachant que la DGO1 débloquent un budget pour l'aménagement de la rue (voirie régionale), les agendas d'un double subventionnement DGO1 et DGO3 (Développement Rural) pouvait dès lors s'accorder.

En effet, les communes n'ont pas la main sur tout ce qui concerne les voiries régionales, ni le pouvoir de décision, ni la capacité de financer. Elle n'a cette faculté que pour les voiries de son ressort, à savoir les voiries et espaces communaux.

Ainsi, les différents acteurs concernés par cet aménagement, DGO1, SNCB, TEC, Ravel et commune se sont mis autour de la table pour avancer leurs impératifs, contraintes, budgets.

Le développement rural pourrait à son tour intervenir sur un espace dédié à la convivialité pour peu que celui-ci se situe sur propriété communale. En regard de ce critère, un périmètre a pu être établi.

Les membres de la CLDR sont ainsi invités à compléter, valider l'analyse (atouts, faiblesses, enjeux, objectifs) de la situation existante rue de la gare et à formuler leurs avis et suggestions sur base de la présentation d'un schéma d'aménagement de l'espace convivial. Ce schéma a été élaboré par Laurent Sevrin, agent FRW à l'ATEPA (Assistance Territoire et Patrimoine). Voir points suivants.

## 2. Présentation de la situation existante, des atouts/faiblesses et des enjeux/objectifs du projet de réaménagement de la rue de la gare à Gouvy



### Commentaires L. Sevrin

- Présences de plusieurs services et commerces.
- Un espace de convivialité existe d'ores et déjà devant le bâtiment du SI.
- Les espaces verts actuels sont plutôt des espaces résiduels délaissés.
- Les parkings sont très minéraux.
- Un gros potentiel de développement urbanistique existe dans le quartier (PCA Bastin + ZACC), ce qui renforcera encore le pôle de Gouvy gare.
- La future liaison RAVEL permettra une connexion à la gare.
- Le futur aménagement ne pourra que participer à la dynamique commerciale locale.

### Compléments CLDR :

- Présence de l'Académie de musique (derrière l'église), de plusieurs bistrotts.
- Il est prévu de déménager le skate parc hors de la zone de la rue de la gare afin de prévoir l'espace nécessaire pour un aménagement plus important.
- Evidemment les travaux vont impacter les commerces mais le collège a souhaité que la DGO1 s'organise afin que ceux-ci soient toujours accessibles durant toute la durée des travaux.

### En rouge, les compléments CLDR

Thèmes	Atouts
Cadre général	<ul style="list-style-type: none"> <li>Localisation stratégique au sein du village</li> </ul>
Services et commerces	<ul style="list-style-type: none"> <li>Présence de services à proximité dont gare, SI</li> <li>Présence d'un local multiservices dans la gare (MJ 23, Maison emploi, ATL, guichet énergie)</li> <li>Présence de plusieurs commerces à proximité</li> <li>Un marché de 3 chalands tous les 15 jours</li> </ul>
Paysage et environnement	<ul style="list-style-type: none"> <li>Arbres existants</li> </ul>
Cadre bâti et patrimoine	<ul style="list-style-type: none"> <li>La gare : bâtiment symbolique et de qualité</li> <li>Futur projet : démolition du gros bâtiment ancien magasin de meubles pour y installer locaux commerciaux et logements.</li> </ul>
Mobilité et accessibilité	<ul style="list-style-type: none"> <li>Présence de la gare</li> <li>Passage TEC</li> <li>Bonne accessibilité automobile</li> <li>Projet de réaménagement de la rue de la Gare avec réfection des trottoirs, création d'une piste cyclable bidirectionnelle (+ P vélo), aménagement des arrêts bus et optimisation des espaces de stationnement</li> <li>Projet de liaison vers le RAVeL (ligne 163 Gouvy – Libramont) à l'extrémité du périmètre</li> <li>Installation prochaine de bornes électriques (2X2 vélos + 1 voiture) devant le SI</li> </ul>
Equipements et infras.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les machines à lessiver très usitées</li> </ul>
Contraintes naturelles	<ul style="list-style-type: none"> <li>Absence de contraintes naturelles pour l'aménagement du projet</li> </ul>

Thèmes	Faiblesses
Cadre général	<ul style="list-style-type: none"> <li>Manque de convivialité et d'aménagement</li> </ul>
Services et commerces	<ul style="list-style-type: none"> <li>Difficulté pour certains commerces de maintenir leurs activités due à la concurrence GDL</li> </ul>
Paysage et environnement	<ul style="list-style-type: none"> <li>Ambiance très minérale et peu conviviale</li> <li>Peu de végétation de qualité - abattage prévu de certains arbres</li> </ul>
Cadre bâti et patrimoine	<ul style="list-style-type: none"> <li>Un cadre bâti hétéroclite et peu qualitatif au niveau patrimonial et architectural</li> </ul>
Mobilité et accessibilité	<ul style="list-style-type: none"> <li>Circulation importante et dangereuse rue de la Gare</li> <li>Espace majoritairement dévolu au stationnement automobile</li> <li>Absence d'une offre suffisante et qualitative pour le stationnement vélo</li> <li>Absence de liaison actuelle vers le RAVeL</li> <li>Pas de liaison sécurisée vers l'école</li> </ul>
Equipements et infras.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mobilier et équipement hétéroclites dans l'espace</li> </ul>
Contraintes naturelles	<ul style="list-style-type: none"> <li>Présence d'axes de ruissellement (aléa d'inondation faible à moyen) le long de la rue de la Gare et en travers du périmètre</li> </ul>

En rouge, les compléments CLDR

Enjeux globaux	Objectifs spécifiques
<p><b>L'attractivité et la convivialité de l'espace.</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Offrir de l'espace pour de la convivialité.</li> <li>• Rendre l'espace attractif et accessible à tous (adultes, enfants, PMR...).</li> <li>• Mettre en place des équipements propices à la convivialité (mobilier, aire de jeux, fitness ?)</li> <li>• Assurer la propreté des lieux : poubelles, cendriers, toilettes ouvertes toute l'année (sachant qu'il en existe une derrière la gare, accès payant -&gt; mieux la renseigner et ne plus installer de katty cabines l'été).</li> <li>• Veiller à la facilité d'entretien de l'espace</li> </ul>
<p><b>La réorganisation et l'intégration des équipements de l'espace (mobilier, éléments d'information et éléments techniques).</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre en place un mobilier public uniforme et adapté à tous les usagers.</li> <li>• Intégrer, dans un aménagement global, les équipements existants et potentiellement futurs (mobilier, panneaux d'information, coffrets électriques, machines à laver...).</li> <li>• Mettre en place des espaces de stationnement sécurisés pour les vélos.</li> <li>• Prendre en compte l'éclairage de l'espace</li> </ul>
<p><b>Le renforcement de la végétation et de la biodiversité au sein de l'espace.</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développer la végétalisation de l'espace.</li> <li>• Choisir des espèces végétales susceptibles de renforcer la biodiversité de l'espace et de résister aux changements climatiques</li> <li>• Permettre autant que possible l'infiltration des eaux dans les nouveaux revêtements choisis</li> </ul>
<p><b>La polyvalence de l'espace pour permettre différents usages/activités et une évolution dans le temps.</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Limiter les obstacles au sein de l'espace pour assurer une polyvalence des usages. Ou faire le choix d'obstacles faciles à déplacer.</li> </ul>
<p><b>L'intégration du projet dans le réaménagement plus large de la rue de la Gare et de son contexte.</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Choisir les matériaux des revêtements de sol sur base du projet de réaménagement de la rue de la Gare et du contexte local.</li> <li>• Choisir des matériaux durables dans le temps par rapport à leur solidité/aux usages de l'espace</li> <li>• Instaurer une harmonie de teintes de revêtements pour avoir une cohérence d'ensemble</li> </ul>
<p><b>La prise en compte de l'histoire du lieu</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Intégrer l'œuvre existante dans l'aménagement global</li> <li>• Rappeler d'autres aspects de l'histoire liée à la ligne de chemin de fer 163</li> <li>• Installer des panneaux avec d'anciennes cartes postales.</li> </ul>

### 3. Présentation du plan d'aménagement – périmètre pris en charge par la DGO1

Ce projet est complexe car il met autour de la table de nombreux intervenants : la Commune, le SPW (DGO1, DGO3, DGO4), la SNCB, les TEC. Plusieurs réunions ont déjà eu lieu. La difficulté dans ce type de dossier, ce sont les échéances et la coordination entre les différents intervenants. C'est important que tout soit bien ficelé.

Avant la réalisation de ce projet, il y aura une information et un retour à la population et à la CLDR.

Raphaël présente le plan de la DGO1 et apporte plusieurs éléments d'informations :

- Le nombre de places de parking augmente considérablement.
- Le projet englobe également la liaison manquante avec le Ravel.
- Il y aura également un espace à l'avant de la gare pour le chargement et le déchargement des usagers des bus TEC ainsi qu'un endroit où les bus pourront faire des manœuvres.
- C'est important de penser aux places PMR. Certaines places existent déjà, une place PMR supplémentaire est à l'étude dans le projet mais nécessite une convention avec un propriétaire privé.
- Certains aspects au niveau de la sécurisation des piétons et des vélos sont encore à l'étude (passage pour piéton, piste cyclable qui croise la sortie du parking...).
- Il y aura des bornes de recharges électriques pour les voitures et les vélos.
- La SNCB a le projet d'installer un « parking vélo » couvert.

### 4. Présentation d'une proposition de schéma d'aménagement de l'espace de convivialité – périmètre pris en charge par la DGO3

	Espace minéral uniforme		Espace de détente (banc(s), table(s), poubelle(s))
	Espace vert enherbé		Espace empierré
	Espace vert propice à la biodiversité		Connexions vers les quais de la gare
	Espace de jeux		Cheminement perméable
	Espace fitness		



### 5. Consultation de la CLDR – débat, échanges

- Les tables et bancs devant le SI sont souvent utilisés, il faut prévoir ce type de mobilier dans l'espace de convivialité, un véritable espace pique-nique.

- Les bancs, panneaux, sculpture doivent rester localisés près du Syndicat d'Initiative.
- Intégrer un espace couvert, utile tant aux habitants qu'aux touristes, pour se poser avant ou après un trajet, pour regarder leur carte de balade à l'abri, ... Il peut s'agir aussi d'un point de rassemblement pour les jeunes du coin. Prévoir un toit végétal.
- Regrouper les éléments disparates actuels (machines à lessiver, panneaux bus, ..) et à venir (bornes) dans un même espace (sous l'espace couvert ?)
- Peut-être faut-il prévoir des éléments mobiles plutôt que fichés dans le sol ( ?).
- Agrandir l'espace dédié aux enfants.
- Ajouter un panneau explicatif concernant la sculpture.
- Créer un écran de verdure entre l'espace de convivialité et les voies de chemin de fer dans l'objectif de sécuriser le lieu et de l'embellir.
- Alternier les espaces de plantations.
- Veiller à ce que les plantations en bordure ne gênent pas les voies.
- Les modules de fitness ne sont pas indiqués dans cet espace (si on veut faire du sport, ce n'est pas vraiment le lieu). Plutôt que ces modules « fitness », prévoir des éléments « nature » type pierres, bois, ... sur lesquels les enfants pourront grimper. Ce sera plus esthétique et moins coûteux. Ou, autre idée : installer des modules fitness au fil des étapes du Ravel avec un 1<sup>er</sup> élément à la gare.
- Accorder une attention particulière à l'aménagement au sortir de la gare. C'est la première chose que les visiteurs vont voir, il faut que ce soit accueillant.

## Divers

### La PROCHAINE CLDR est fixée le jeudi 19 janvier 2023.

Le PowerPoint présenté en réunion et les autres documents sont disponibles sur le site internet : [www.jeparticipegouvvy.info](http://www.jeparticipegouvvy.info)

N'hésitez pas à nous contacter pour toute question.

Administration communale : Laurence Soreil, 080/29 20 22, [laurence.soreil@gouvvy.be](mailto:laurence.soreil@gouvvy.be)

Fondation Rurale de Wallonie : 3 Rue Géréon, 4950 Faymonville  
Anne Klein : 080/29 11 22, [a.klein@frw.be](mailto:a.klein@frw.be)

Annexe : liste de présences

CLDR 06 décembre 2022						
NOM	Prénom		NOM	Prénom		
BUTOYI	Louis-Marie	P	PAGANI	Chantal		A
CRAENHALS	David	P	SCHROEDER	Diane		P
DARDENNE	Marc	P	THIRY	Steve		P
DEBOYSER	Catherine	A	THIRY	Bernadette		Démission
DEFOURNY	Eric	P	THOMAS	Cyril		A
EVERBECQ	Thérèse	A	VANDOOREN	Jacques		A
GRIMONT	Christelle	A	WANGEN	Laurence		A
HUBERT	Valérie	E	LEJEUNE	Ghislaine		P
HUET	François	A	GRANDJEAN	Marc		A
KAROLCZAK	Thierry	E	OTJACQUES	Sandra		A
LAURANT	Didier	P	LEONARD	Véronique		E
MEUNIER	Michel	A	LEMAIRE	Isabelle		P
NEVE	Michel	P	WINAND	Marine		P
NISEN	Marie-Thérèse	A	PIRSON	Michel		E

Légende : P : présent  
 E : absent et excusé  
 A : absent non excusé

11 membres présents, 4 excusés